

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 04/04/2025

ID : 040-254003171-20250328-SOR\_DL4\_280325-DE



**N° 4**

**Objet : Communication sur les marchés conclus dans le cadre des délégations confiées au Président du Syndicat Mixte**

Le 28 mars 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 3<sup>ème</sup> Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Paul CARRERE
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Salima SENSOU

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- Mme Jeanne COUTIERE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Paul FUENTES à Mme Jeanne COUTIERE

Etaient excusés :

- Mme Magali VALIORGUE
- M. Damien DELAVOIE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour la Communauté de communes Cœur Haute Lande : Mme Frédérique LEMONT, Directrice Générale des services
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



## Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoyant que l'exécutif doit rendre compte à l'assemblée délibérante des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 15 Avril 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

### D E C I D E :

- de prendre acte de la communication du Président relative à la décision suivante prise dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

➤ **Marché de services portant sur le renouvellement de deux diagnostics techniques d'un bâtiment industriel, propriété du Syndicat Mixte, selon les conditions suivantes :**

- **Titulaire :** SARL ATLANTIC CONTROLE, 50 rue Chapelet à BIARRITZ (64200)
- **Nature des prestations confiées :** Renouvellement des diagnostics techniques ERP et termites d'un bâtiment industriel, propriété du Syndicat Mixte sis à Labrit
- **Montant :** 91.83 € HT soit 110.00 € TTC
- Date de signature du devis par le Président du Syndicat Mixte : 04 mars 2025

Le Président du Syndicat Mixte,



Dominique COUTIERE